



ECHE Sélection 2017
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/08/2016

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2017
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	31/03/2016 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

* Journal officiel de l'Union européenne L347/50 du 20 décembre 2013.

271463-EPP-1-2017-1-FR-EPPKA3-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

A

Profil de l'établissement

A.1. Profil de l'établissement

PIC	949297485
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	lycée des métiers Marie Laurencin
Traduction de cette dénomination en anglais	Lycée Marie Laurencin
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2016
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	1 avenue Jean Monnet BP 80041
Pays	France
Région	AUVERGNE
Code postal	63201
Ville	Riom RIOM CEDEX
Site Internet	http://www.marie-laurencin.com

A.2. Représentant Légal

Civilité	MONSIEUR
Genre	Masculin
Prénom	PHILIPPE
Nom de famille	CORTIAL
Fonction	PROVISEUR
Courriel	PHILIPPE .CORTIAL@AC-CLERMONT.FR
Téléphone (code pays inclus)	+ 33 (0) 4 73 64 69 60
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	1 avenue Jean Monnet
Pays	FR, France
Région	AUVERGNE
Code postal	63201
Ville	Riom

A.3. Coordinateur

Civilité	MADAME
Genre	Féminin

Prénom	ISABELLE
Nom de famille	VIRCOULON
Département	63
Fonction	ENSEIGNANTE
Courriel	ISA.VIRCOULON@WANADOO.FR
Site internet	HTTP://WWW.ENTAUVERGNE.FR/PUBLIC/0630054S/PAGES/DEFAULT.ASPX
Téléphone (code pays inclus)	+33 (0) 6 59 45 18 32
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	1 avenue Jean Monnet
Pays	FR, France
Région	AUVERGNE
Code postal	63201
Ville	Riom

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2015-2016:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	29.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	14.0
Administratifs:	5.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	1.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2015-2016)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays du Programme:	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays partenaires:	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays du Programme:	2.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays partenaires:	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme:	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires:	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme:	0.0
Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire:	0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0
Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2015-2016)

Tout type de Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme:	0.0
Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays partenaires:	0.0
Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme:	0.0
Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays partenaires:	0.0

COOPERATION

Accords valides en 2015/2016 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:	0.0
Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:	0.0
Pourcentage impliquant des pays partenaires:	0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2015-2016) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:	1.0
Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:	0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2015/2016 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:	0.0
Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:	0.0

Livret de suivi de stage pour le BTS Métiers de la Mode, option : vêtements
<http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwim1pbknMDLAhXF2BoKHGXGQAZsQFg>
gcMAA&url=http%3A%2F%2

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Adhésion de l'établissement au projet académique Erasmus+ "DA4E-démarche académique d'échange d'expertises éducatives européennes"

Le partenariat stratégique "School to School " avec l'Italie a permis aux enseignants de réaliser une mobilité à l'étranger avec leurs élèves.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

- 1- Soutenir les élèves dans leurs poursuites d'études en les aidant à mettre en avant les mobilités.
- 2- Promouvoir dans le cadre d'une cérémonie officielle des Europass au lycée devant un public d'élèves, d'élus politiques et de forum comme la foire Internationale de Courmon où seront mis en avant les actions de mobilités.
- 3- Communiquer grâce à la création d'un site Internet par une agence de communication pour la mise en avant des actions du personnel et des élèves.
- 4- Développer les compétences des personnels grâce au transfert de compétences d'enseignant à enseignant.
- 5- Valoriser le stage effectué par les élèves à l'étranger sur le bulletin scolaire afin de faciliter l'accès aux poursuites d'études.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

En outre, veuillez fournir le lien internet vers la page qui accueillera votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

<http://mobilite-marie-laurencin-riom.blogspot.fr/>

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Réaliser une mobilité à l'étranger est une réelle opportunité pour nos étudiants pour s'insérer professionnellement.

De nombreuses entreprises du secteur de la mode ont délocalisé une partie de leur activité à l'étranger. Dans ce contexte actuel, les étudiants de la classe de BTS ont donc récemment participé à un projet pour une entreprise française qui travaille avec des sous-traitants en Pologne. A la suite de ce projet, nous avons donc été mis en contact avec un des ces sous-traitants (Wólczanka Shirts Manufacturing) afin d'organiser l'accueil de nos étudiants en stage; En effet le profil de l'entreprise sélectionnée correspond aux objectifs du diplôme de BTS préparé. Deux de nos étudiants vont donc effectuer leur stage de 2 mois à la fin de leur 1ère année de BTS en Pologne.

Un autre projet est en cours avec une entreprise de prêt-à-porter pour laquelle les étudiants préparent les dossiers techniques en vue de la production à l'étranger.

Le partenariat stratégique "School to school" mis en place avec le lycée de la Mode à Montebelluna en Italie a permis d'établir un vivier d'entreprises pouvant accueillir nos élèves comme Diesel, Replay ou Benetton. En effet, durant le voyage, les différentes entreprises (comme GEOX, l'atelier de costumes Fenice) qui ont été visitées sont prêtes à accueillir nos étudiants en stage. Par ce système d'échange, les élèves italiens visitent également nos entreprises françaises comme la SOFAMA spécialisée en maroquinerie de luxe, l'atelier de costume de théâtre de la ville de Clermont-Ferrand et une entreprise d'impression textile. Ces visites aboutiront sur des futurs lieux de stage pour les futurs élèves italiens.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Dans notre lycée, la mobilité des élèves de BAC PRO existe déjà notamment en BAC PRO Métiers de la Mode. Il est donc logique de développer aussi les mobilités en Europe pour le BTS Métiers de la mode. La stratégie de l'établissement est d'offrir à ses étudiants une ouverture internationale. En effet, le BTS Métiers de la mode, option : vêtements, préparé doit donner une approche internationale à nos étudiants puisque dans leur futur métier ils devront communiquer avec des partenaires étrangers et voir même se déplacer à l'étranger. La mobilité internationale de nos étudiants est donc incontournable dans notre formation.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

La participation au programme ERASMUS va encourager élèves et enseignants à s'engager sur des projets de mobilité internationale. Il sera un facteur de motivation pour nos élèves car des possibilités de stage s'offrent à eux aux niveaux IV et III. Il va également renforcer l'attractivité des formations sur le bassin, au niveau régional et national. Cette dynamique autour du pôle mode (car jusqu'ici la mobilité concernait surtout le secteur tertiaire), va favoriser les poursuites d'études dans le secteur et donc éviter les abandons ou les réorientations. Enfin, les langues vivantes seront davantage développées dans les enseignements professionnels comme outil de communication professionnel.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme:

Pays membre du Programme - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité entrante

Pays membre du Programme - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité sortante

Etudier dans les pays partenaires:

Pays partenaires - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité entrante

Pays partenaires - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité sortante

Stages:

Stages - étudiants en mobilité entrante à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité entrante

Stages - Etudiants en mobilité sortantes à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité sortante

Masters conjoints Erasmus Mundus

Erasmus+ Action clé 2 (KA2)

Partenariats stratégiques

Les Alliances de la Connaissance

Projets de renforcement des capacités

Erasmus+ Action clé 3 (KA3):

Projets KA3

Actions Jean Monnet

Projets Jean Monnet

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Riom Nom: CORTIAL Philippe Date (jj/mm/aaaa):

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement (si applicable)

Lycée des Métiers de la Mode et des Arts
"MARIE LAURENCIN"
1, Avenue Jean Monnet - BP 41
63201 RIOM Cedex
Tél. 04.73.64.69.60 - Fax 04.73.64.69.65